

LE PETIT POLEYMORIOT

N°110 – Mars 2021



OUVERTURE de la MAIRIE

Horaires

Lundi

8h30-12h00

Mardi

8h30-12h00

14h00-17h00

Mercredi

8h30-12h00

Jeudi

8h30-12h00

14h00-17h00

Vendredi

8h30-12h00

Samedi

9h00-12h00

Les 2e et 4e de
chaque mois

04 78 91 90 09

mairie@poleymieux.fr

Relations avec la Métropole impactant la voirie

Comme vous le savez, un nouvel exécutif a été élu à la Métropole de Lyon avec à sa tête des élus principalement issus du Groupe politique Europe Ecologie les Verts.

Cet exécutif a modifié les règles de financement des budgets de voirie et cette nouvelle donne impacte fortement Poleymieux ainsi que 12 communes, les plus petites, toutes issues du Val de Saône.

Auparavant nous avions **110.000 euros** par commune de budget voirie, répartis en :

- 50.000 euros pour le budget FIC (Fond initiative communal) et,
- 60.000 euros pour le budget PROX (travaux de proximité).

La nouvelle façon de calculer, basée sur 50 % le nombre d'habitants et 50 % les surfaces de voirie, fait que nous aurons dorénavant :

25.000 euros de budget par an au lieu de 110.000 euros.

L'exécutif parle d'équité de traitement, c'est-à-dire x euros par habitant, alors qu'auparavant nous parlions de solidarité de territoire !

Pour info ci-dessous quelques chiffres éloquentes :

- **Budget voirie pour le Val de Saône soit pour 17 communes :**
- FIC / Avant 2020 : 1.100.000 euros
- A partir de 2021 : 370.231 euros
- PROX / Avant 2020 : 1.021.000 euros
- A partir de 2021 : 773.732 euros

Autant dire que nous ne pourrons plus engager de travaux de voirie tels que nous avons pu le faire et qui étaient principalement orientés sur des travaux de sécurité routière.

Nous attendons la réponse par rapport à notre demande de PPI (Plan pluri annuel d'investissements) : création de trottoirs à partir du rétrécissement des gambins sur toute la route descendant à la rivière.

Le Maire – Corinne CARDONA

INFOS MAIRIE

Les Mondorines

Vous trouverez joint à ce bulletin, un livret réunissant toutes les Mondorines réalisées en 2020. Devant le succès grandissant de cet évènement, nous vous donnons naturellement rendez-vous au mois de juin.

Collecte saisonnière des déchets verts

La Métropole de Lyon met en place des points de collecte saisonnière des déchets verts sur la période de mars à juin pour atténuer la forte hausse de fréquentation dans certaines déchetteries de l'agglomération.

Plusieurs points de collecte sont installés pour ce printemps. Voir flyer joint.

Lutte contre les chenilles processionnaires

Attention aux chenilles processionnaires avec le retour des beaux jours !

Il est demandé aux propriétaires d'arbres infestés, de procéder (en se protégeant avec des vêtements adéquats, des lunettes et des gants) ou de faire procéder par une entreprise spécialisée, au retrait des cocons ou à la mise en place de système de piégeage, et ce, avant la première quinzaine du mois de mars.

INFOS MAIRIE

Commission Environnement-Patrimoine

1/Jardins Partagés

Nous vous remercions pour l'intérêt que vous portez à ce projet.

Nous vous proposons de nous retrouver sur l'un des sites prévus :

le samedi 13 mars à 14h

Rendez vous en bas du chemin du Grapillon, hameau de la Rivière.

Ce sera l'occasion d'évoquer la mise en oeuvre, le fonctionnement et la gestion de ce projet.

Merci par avance pour votre présence.

2/Opération Composteurs

Le Conseil Municipal a décidé de prendre en charge le coût du transport de l'achat groupé de composteurs afin de participer à cette action de développement durable.

Au vu du nombre de commandes, le prix définitif du composteur 400 litres est de 56.52 TTC et celui de 600 litres est de 68.03 TTC.

La commande va être passée dans les jours à venir, et compte tenu du temps de fabrication, ils vous seront remis lors de notre habituelle foire aux plantes contre remise d'un chèque à l'ordre du Trésor Public: **le 24 avril 2021 entre 9h et 12h**, place de la Mairie.

3/"faites de la Propreté"- Samedi 27 Mars

Nous organisons **le samedi 27 mars** entre 9h et midi une matinée "faites de la Propreté" avec le service concerné de la Métropole de Lyon afin de nettoyer les déchets abandonnés dans la Nature sur 5 ou 6 sites dans le village: sentiers, zones très fréquentées...

L'Ecole est bien sûr associée car c'est un projet qui tient à cœur aux enfants ainsi que des associations du village.

Nous fournirons gants, gilets fluo, sacs ...

Rendez vous à toutes les bonnes volontés **le 27 mars** à 9h place de la Mairie.

Merci par avance pour votre présence et **de vous pré inscrire en mairie avant le 20 mars : mairie@poleymieux.fr** – Attention si confinement opération annulée.

La Graine au Vent :

Organise une réunion de présentation et d'inscription à la crèche le **mardi 16 mars à 18h30** dans ses locaux.

Ecole :

Les inscriptions à l'école de Poleymieux sont ouvertes. Premier contact, notamment pour les maternelles, avec la Directrice : Mme Rongère : ce.0690853c@ac-lyon.fr , et inscription définitive en mairie.

Le Rammo d'Or :

Vous êtes en recherche d'un nouveau projet professionnel ou souhaitez simplement faire une parenthèse dans votre métier actuel ?

Le Rammo d'Or, relais d'assistant(e)s maternel(le)s des communes de St Germain au Mont d'Or, Albigny sur Saône, St Romain au Mont d'Or, Curis au Mont d'Or et Poleymieux au Mont d'Or vous propose de découvrir, en collaboration avec le Pôle emploi de Neuville sur Saône, ce métier passionnant d'assistant(e) maternel(le) où les besoins sont réels sur le secteur.

Vous connaîtrez toutes les démarches à effectuer pour obtenir l'agrément et vis à vis de Pôle emploi.

Réunion d'information le **mardi 16 mars 2021** à St Germain au Mont d'Or (réservée aux habitants des 5 communes concernées).

Pour vous inscrire, merci d'envoyer un mail à apeneuville.69040@pole-emploi.fr en précisant votre nom + prénom + identifiant Pôle emploi

Petite Annonce :

Adrien, 36 ans en fauteuil roulant, habitant en face du stade de Poleymieux recherche une aide les soirs en semaine pendant 20 minutes entre 20h et 23h selon.

Il s'agit de l'aider à descendre de sa voiture et à l'installer chez lui.

Il peut proposer une rémunération régulière de 50 € par semaine.

Merci de le contacter au 06 85 13 35 91 ou par mail adrienmichon@free.fr